



DOSSIER DE CANDIDATURE AUX CENTRES LABELLISES D'ENTRAINEMENT

L'objectif des CLE est d'offrir aux jeunes coureurs bretons prometteurs la formation sportive nécessaire pour produire les meilleurs résultats aux Championnats de France Espoir et accéder, dans de bonnes conditions, aux Pôles Espoirs, première étape vers une carrière sportive de haut niveau. Ils permettent de concilier la vie sportive et extra sportive en assurant le suivi du projet scolaire de chaque athlète. Ces structures sont chargées de l'entraînement, du suivi sur les compétitions, de la préparation physique, du respect du suivi médical et scolaire des jeunes coureurs.

Le CLE n'est pas une structure gérée uniquement par la Ligue Bretagne de Voile, ce sont les 3 étages de la structuration sportive qui fondent et organisent la totalité du dispositif des CLE :

- **Les CLUBS** : en proposant des entraînements le mercredi et samedi et/ou dimanche dans le cadre de l'École de sport/Équipe de Club et en effectuant des suivis sur régates. Le club est dans certains cas associé à un établissement scolaire au travers d'une **Section Sportive Scolaire (SSS)** qui permet d'aménager un entraînement hebdomadaire de plus.
- **Les CDV** : en organisant plusieurs regroupements les week-ends et des suivis de régates.
- **La LIGUE** : en organisant des stages lors des vacances scolaires, le suivi des championnats de France Espoirs et en coordonnant le suivi médical obligatoire des CLE.

La structuration des CLE représente donc une collaboration entre ces différents acteurs qui financent, à chaque étage, une partie du programme sportif des coureurs inscrits en CLE.

La coordination de ces trois niveaux de pratique entre le club, le département et la Ligue est assurée :

- D'abord par un entraîneur référent dans chaque série (voir répartition géographique ci-dessous).
- Ensuite par un coordonnateur départemental (voir répartition géographique ci-dessous).
- Enfin par un coordonnateur régional pour la coordination générale et le suivi médical.

Pourquoi s'inscrire en CLE :

- Pour avoir un volume supplémentaire d'entraînement.
- Pour avoir un accès facilité vers les structures du haut niveau (Pôle Espoir, Pôle France).

Les CLE en Bretagne :

Il existe quatre CLE Voile en Bretagne, un dans chaque département. Au sein de chaque CLE sont présentes une ou plusieurs séries de la voile.

Coordonnateur régional : Pierrick WATTEZ

Pierrick.wattez@ffvoile.fr

06-48-51-17-47

CLE Côtes d'Armor :

Coordonnateur départemental : Yvon FURET

Yvon.furet@cdv22.com

06-70-62-05-24

Séries :

- Dériveur solitaire Laser
- Sport boat OPEN 5.7
- Dériveur double 420

CLE Finistère :

Coordonnatrice départementale : Valérie BOUTET-MASSONNEAU

valerie@finistere360.com

06-62-84-52-50

Séries :

- Dériveur solitaire Laser
- Sport boat OPEN 5.7
- Windsurf

CLE Ille et Vilaine :

Coordonnateur départemental : Philippe LAVENANT

philippelavenant@yahoo.com

Séries :

- Dériveur
- Catamaran
- Windsurf

CLE Morbihan :

Coordonnateur départemental : Philippe NEIRAS

Philippe.neiras@wanadoo.fr

07-87-03-32-29

Séries :

- Catamaran
- Windsurf

- 1- **OBJECTIF 1 : Apporter aux jeunes coureurs bretons une formation sportive à la compétition ayant pour objectif les Championnats de France Espoirs :**
 - a. Former des coureurs à la compétition en amont de la pratique de haut niveau.
 - b. Obtenir des podiums aux Championnats de France Espoirs.
 - c. Participer et terminer dans le premier tiers des Championnats de France Espoir.
- 2- **OBJECTIF 2 : Détecter les coureurs à potentiel dans le but de les orienter vers l'excellence sportive et les stages nationaux de détection : Pôle Espoir, Bleuets...**
- 3- **Supports :** les séries des championnats de France Espoir : Open 5.7, Flotte collective Habitable, Laser 4.7 / Radial / Standard, Catamaran SL16 / KL15.5 Open, 420, 29er, PAV Bic 293D, RSX Jeune, Raceboard Jeune.
- 4- **Effectifs :** 5 à 10 en solitaire ; 4 à 8 bateaux en double ; 3 à 5 bateaux en habitable
- 5- **Programme d'Entraînement :** 55 séances programmées :
 - a. Regroupement sous forme de stages régionaux en moyenne 3x5 jours soit environ 15 séances par la Ligue.
 - b. Regroupement sous forme de weekend en moyenne 10 selon les départements (comprenant 2 séances) soit environ 20 séances organisées par les CDV.
 - c. Séances dans le cadre des **clubs d'origine (environ une vingtaine)**.
- 6- **Programme de compétition : entre 20 et 25 jours de programmés :**
 - a. 4 régates en autonomie sur le Championnat départemental.
 - b. Toutes les épreuves Championnat de Bretagne.
 - c. 1 inter ligue en Bretagne.
 - d. 1 compétition nationale : Championnat de France.
- 7- **Suivi médical : si c'est votre première inscription au CLE** il est obligatoire de réaliser une visite médicale pour valider définitivement l'inscription (voir fiche médicale à la fin de ce dossier d'inscription). Cette visite peut être réalisée dans les Centres de Médecine du Sport. La liste des CMS bretons est disponible en cliquant [ici](#). Sinon, il est possible de faire remplir la fiche par son médecin de proximité titulaire d'un CES médecine du sport. La fiche est à renvoyer au CDV du CLE auquel vous postulez.
Si c'est un renouvellement d'inscription la visite médicale n'est pas obligatoire.
- 8- **Préparation physique : 2 séances de préparation physique par semaine :**

Participation à un autre sport dans un club, ou organisation de séance de préparation physique dans le cadre du club.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Si vous êtes intéressés pour une inscription au CLE en 2018-2019 :

1. Remplir la fiche d'inscription (voir pages suivantes) **avant le 27/11/2018** et la renvoyer au Comité Départemental de Voile responsable du CLE auquel vous postulez.
2. Si vous êtes admis, votre CDV vous informera de votre admission et vous devrez alors renvoyer **le contrat type fourni par votre CDV accompagné d'un droit d'inscription (selon les CDV cela peut être différent).**
3. Le suivi médical (à la fin du document) sera alors à effectuer **avant 31/12/2018 uniquement si c'est votre première inscription dans un CLE.**



CENTRES LABELLISES D'ENTRAÎNEMENT

FICHE DE CANDIDATURE

CHOIX DE LA SERIE : _____

N° DE DEPARTEMENT DU CLE : 22 29 35 56

1^{ère} ANNE EN CLE : OUI NON

NOM : _____ **PRENOM :** _____

SEXE : M F **AGE :** _____ ans **NE(E) LE :** / / / / / / / / / /

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : / / / / / / / / **VILLE :** _____

TEL : / / / / / / / / / / / / / / **MAIL :** _____

RESPONSABLE LEGAL :

NOM : _____ **PRENOM :** _____

TEL : / / / / / / / / / / / / / / **MAIL :** _____

MODE D'HEBERGEMENT : Famille Internat Famille d'accueil Appartement

N° LICENCE : / / / / / / / / / / / /

CLUB D'APPARTENANCE : _____ **N° DU CLUB :** _____

NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES D'ENTRAÎNEMENT EN CLUB :

NIVEAU D'ETUDES (indiquer la classe) :

NOM DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE – VILLE :

INSCRIT EN SECTION SPORTIVE CETTE SAISON : OUI NON

NIVEAU SPORTIF : DEPARTEMENTAL REGIONAL NATIONAL INTERNATIONAL

LISTE HN : NON LISTE ESPOIR JEUNE

PRESENTATION DE VOTRE PROJET :

Vos objectifs sportifs en 2018-2019 :

.....

.....

.....

.....

Signature du candidat

Signature des parents pour les mineurs

A renvoyer **avant le 27/11/2018** au Comité Départemental de Voile responsable du CLE auquel vous postulez :

Structures	Responsables	E Mail	Adresse	Tél
CLE 29	Valérie Boutet	valerie@finistere360.com	CDV 29 1, rue de Kerbriant 29200 Brest	02 98 02 20 15 06 62 84 52 50
CLE 35		comite.voile35@wanadoo.fr	CDV 35 13 B AV du Cucillé 35065 Rennes	02 99 54 67 69
CLE 56	Philippe NEIRAS	philippe.neiras@wanadoo.fr	CDV56 18 rue Alain Gerbault 56000 Vannes	02 97 42 58 39 07 87 03 32 29
CLE 22	Yvon FURET	contact@cdv22.com	CDV 22 Maison Dép des Sports 18, rue Pierre de Coubertin 22440 Ploufragan	02 96 76 25 41 06 70 62 05 24



FICHE de VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE A FAIRE REMPLIR PAR LE MEDECIN

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de Naissance : / / Sexe M : F :

Série pratiquée : _____ Barreur : Equipier :

Taille : _____ Poids : _____ IMC : _____ %MG : _____

ANTECEDENTS PERSONELS

TRAUMATIQUES

- Fractures
- Luxations
- Entorses

NON-TRAUMATIQUES

ANTECEDENTS FAMILIAUX NOTABLES

TRAITEMENT EN COURS

VACCINATION

Date dernier rappel antitétanique :

EXAMEN MORPHOSTATIQUE ET LOCOMOTEUR

Examen ostéo arthro ligamentaire :

Membres supérieurs :

Membres Inférieurs : Défauts d'axe (important à identifier chez les barreurs):

Hanche :

Genou :

Squelette jambier :

Cheville :

Rachis : anomalie (important à évaluer chez barreurs et planchistes)

- plan frontal :

- plan sagittal :

EXAMEN CARDIO PULMONAIRE

Auscultation Cardiaque :

PA :

ECG Repos :

Auscultation Pulmonaire :

Spirométrie (si effectuée) :

STT :

Le test consiste à réaliser un effort constant de 3 minutes (monter et descendre, 24 fois/minute) sur une marche (hauteur : 40 cm pour les hommes et 33 pour les femmes), suivi d'une récupération passive surveillée de 3 minutes.

La fréquence cardiaque est relevée avec un cardiofréquencemètre toutes les 5 secondes et la tension artérielle est prise avant l'effort, à la fin de l'effort puis toutes les minutes pendant la récupération.

	REPOS (Début)	ARRET	RECUPERATION	
			1 min	3 min
FC				
PA				

VUE

Vision des couleurs : (Echelle Ishihara)

Acuité visuelle sans correction: OD

OG

Acuité visuelle avec correction: OD

OG

Quotidien Port de lunettes :

Port de Lentilles :

Pour la pratique voile Port de lunettes :

Port de Lentilles :

CONCLUSIONS

- Non contre-indication à la pratique de voile sportive en CLE sur (support) _____.
- Avis d'un médecin responsable du suivi du centre d'entraînement.
- Contre-indication à la pratique de voile sportive en CLE.

date :

Signature :

Cachet :